

2023-3454
2023-12-21

KONK MOUSSE INSECTICIDE II

INSECTICIDE RÉSIDUEL ET DE CONTACT POUR FENTES ET FISSURES PULVÉRISATION EN MOUSSE SOUS PRESSION

Pour usage intérieur dans les bâtiments pour contrôler Fourmis, Tiques sanguines, Anthrène des tapis, Blattes, Grillons, Perce-oreilles, Puces, Millipèdes, Cloportes communs, Araignées, Lépismes argentés.

Pour usage extérieur sur les fourmilières autour des bâtiments pour contrôler les Fourmis

Pour usage extérieur pour lutter contre les guêpes, les frelons et les guêpes jaunes dans leurs nids.

DOMESTIQUE

PRINCIPE ACTIF :

Pyréthrine	0,050 %
Dicarboximide de N-octylbicycloheptène	0,250 %
Perméthrine	0,200 %

NO. D'HOMOL. 32617 LOI P.A.

CONTENU NET : 100-600g

ATTENTION



RISQUE D'EXPLOSION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS
LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'EMPLOI

Acuity Holdings Inc 11627 – 178
Street
Edmonton, AB T5S 1N6
877 428 9937

MODE D'EMPLOI :

BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI. [Enlever le capuchon protecteur et insérer [le tube applicateur /le tube d'extension/tube/applicateur] dans la buse de pulvérisation avant l'usage.] [Attendre environ 30 secondes [avant la pulvérisation] [pour permettre le formule de régler]/[d'équilibrer]] [et pour flux optimale].

Pour usage à l'intérieur comme traitement de fentes et fissures pour supprimer les fourmis, araignées, cloportes, perce-oreilles, blattes, grillons, millipèdes, lépismes argentés, puces, anthrènes des tapis et tiques sanguines. KONK MOUSSE INSECTICIDE II peut également être utilisée à l'extérieur pour supprimer les fourmis dans les fentes et fissures et pour lutter contre les guêpes, les frelons et les guêpes jaunes dans leurs nids.

Pour améliorer l'efficacité du produit dans le lieu d'utilisation indiqué, l'appliquer directement sur les organismes nuisibles listés dans la mesure du possible. Lorsque ce produit est utilisé à l'intérieur, observer bonnes pratiques sanitaires pour prévenir la réinfestation.

L'application de ce produit sur un bardage en vinyle ou en aluminium (surtout s'il est de couleur pâle, à prît de l'âge, a été exposé longtemps aux intempéries ou est endommagé) peut provoquer des taches, des blanchissements ou de la décoloration. Des facteurs tels que la chaleur extrême et la lumière directe du soleil peuvent favoriser les dommages. Toujours traiter au préalable une petite surface peu apparente pour vérifier la solidité de la couleur et la résistance aux taches. Vérifier 30 minutes plus tard pour la présence de taches. **NE PAS** appliquer sur du bardage en vinyle ou en aluminium lorsque celui-ci est directement exposé au soleil ou lors de la chaleur du jour. (**NE PAS** appliquer sur des tapisseries, papiers peints ou des matériaux semblables qui pourraient se tacher).

POUR USAGE INTÉRIEUR DANS LES BÂTIMENTS:

Comment appliquer

NE PAS APPLIQUER COMME TRAITEMENT DE L'AIR AMBIANT, TRAITEMENT DE PÉRIMÈTRE OU TRAITEMENT GÉNÉRALISÉ. Appliquer uniquement dans le cadre d'un traitement des fissures et des crevasses à l'intérieur. Un traitement des fissures et des crevasses consiste à appliquer le produit directement dans des ouvertures étroites à la surface du bâtiment. Il ne comprend pas le traitement des surfaces exposées. Les ouvertures étroites se trouvent généralement à l'emplacement des joints de dilatation, aux points d'entrée des services publics et le long des plinthes et des moulures.

Pour contrôler les fourmis, les anthrènes des tapis, les blattes, les grillons, les perce-oreilles, les millipèdes, les cloportes communs, les araignées et les lépismes argentés :

Traiter soigneusement les surfaces intérieures des bâtiments dans les endroits difficiles d'accès, y compris les fissures, les crevasses dans les murs, des murs, des planchers et des plafonds; le long et derrière les plinthes; autour des tuyaux et des réservoirs d'eau; les murs derrière et les planchers sous les appareils électroménagers (p.ex. les réfrigérateurs et les cuisinières) et les meubles (tiroirs, armoires et meubles de rangement); autour des éviers, des drains et des tuyaux, autour des fondations intérieures; les conteneurs à ordures; les zones localisées des planchers et des couvre-planchers; et les points d'entrée (par exemple, autour des fenêtres et des portes). **NE PAS** dépasser 9 secondes par m². Le traitement ne doit être répété qu'après 7 jours si le problème persiste ou réapparaît.

Pour contrôler les puces et les tiques sanguines :

NE PAS PULVÉRISER CE PRODUIT SUR LES ANIMAUX DE COMPAGNIE. Traiter les animaux de compagnie seulement avec des produits qui sont homologués pour applications sur le type d'animal de compagnie en question. Appliquer sur les surfaces internes des bâtiments, y compris les fissures et les crevasses dans les murs et les planchers, le long des plinthes et derrière celles-ci, autour des cadres de porte et de fenêtre, et en traitement localisé sur les planchers et les revêtements de sol. Pour supprimer efficacement les puces et les tiques à l'intérieur, nettoyer tout endroit utilisé par un animal de compagnie. Cela comprend passer à l'aspirateur les sols, les tapis et les meubles (jeter le sac de l'aspirateur après l'emploi) et laver les endroits où l'animal se couche et vit, ainsi que les lieux adjacents. **NE PAS** dépasser 9 secondes par m². Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

Usage à l'extérieur :

POUR USAGE EXTÉRIEUR SUR LES FOURMILIÈRES :

Pour contrôler les fourmis, insérer doucement le (tube ou le tube de l'applicateur ou le tube d'extension) aussi loin que possible dans les fentes et fissures des voies d'accès, patios, trottoirs ou pavé autobloquant où se cachent les fourmis. (Tirer ou Pousser ou Appuyer) (la gâchette ou la buse) et laisser la mousse remplir l'espace. Arrêter de vaporiser lorsque la mousse ressort de la fente ou de la fissure. Pour de meilleurs résultats, traiter toutes les fentes et fissures là où se trouvent les fourmis. **NE PAS** dépasser 9 secondes par m². Le traitement peut être répété après 7 jours uniquement si l'infestation persiste ou réapparaît.

(denotes alternative text)

POUR LUTTER CONTRE LES GUÊPES LES FRELONS ET LES GUÊPES

JAUNES DANS LEURS NIDS. Il est conseillé d'appliquer le produit tard le soir ou tôt le matin, lorsque les températures sont plus fraîches et que la plupart des insectes sont au repos à l'intérieur du nid. Observer autour de l'ouverture du nid pour vérifier que les insectes sont peu actifs. **NE PAS** se tenir directement sous le nid. Les insectes traités peuvent tomber du nid et mourir. Ne pulvériser que si l'air est calme. Se tenir à une distance de 2 à 2,5 mètres, en se plaçant dos à toute brise ou à tout vent léger, et diriger le bouton du diffuseur, avec ou sans l'applicateur, en direction du nid d'insectes. Appuyer sur la gâchette et pulvériser jusqu'à ce que l'ouverture du nid soit entièrement recouverte de mousse insecticide. Comme les insectes seront alors incapables de quitter le nid, insérer l'applicateur dans l'ouverture du nid et remplir le nid (ou la cavité où se trouve le nid) de mousse insecticide. Attendre au moins 48 heures ou jusqu'à ce qu'il n'y ait plus de signe d'activité avant de retirer le nid. **NE PAS** dépasser 9 secondes par m². Le traitement ne doit être répété qu'après 7 jours si le problème persiste ou réapparaît.

MISES EN GARDE : GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Peut-être nocif en cas d'ingestion, d'inhalation ou d'absorption par la peau. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler la pulvérisation du produit. Se laver soigneusement à l'eau chaude et au savon après chaque utilisation. Couvrir les aquariums lors de la pulvérisation. Ne pas contaminer les endroits où l'on nourrit les animaux. Contenu sous pression. Ne pas conserver ou utiliser à des températures dépassant 50° C car le contenant peut exploser. **NE PAS** perforer ou incinérer le contenant ou pulvériser à proximité d'une flamme nue ou d'une étincelle, ou en fumant.

Limitations d'utilisation pour toutes les utilisations :

- NE JAMAIS appliquer sur un plan d'eau.
- NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
- Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales.
- NE PAS appliquer sur des surfaces susceptibles d'entrer en contact avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Recouvrir tous les aliments exposés qui sont destinés à la consommation humaine ou animale, ou les sortir de la zone à traiter. Recouvrir les surfaces, l'équipement et les accessoires servant à la transformation des aliments destinés à la consommation humaine ou animale, ou les laver à fond après le traitement. Jeter tout aliment destiné à la consommation humaine ou animale ayant été contaminé accidentellement par la solution pulvérisée.
- NE PAS appliquer ce produit si des personnes ou des animaux de compagnie sont présents.
- NE PAS permettre aux personnes, aux animaux de compagnie ou aux animaux d'élevage de pénétrer dans les sites traités avant que le produit pulvérisé n'ait séché.
- NE PAS laisser le brouillard de pulvérisation s'égoutter ni dériver vers des surfaces non ciblées.
- NE PAS appliquer sur des personnes, des animaux de compagnie, des animaux d'élevage ou des sources d'électricité.
- NE PAS appliquer sur les matelas, le linge de maison, les jouets ou les vêtements.
- NE PAS appliquer au dessus de la tête ni dans les endroits confinés (p. ex. greniers, vides sanitaires, petites salles de rangement, placards, avant-toits et soffites, sauf pour lutter contre les guêpes, les frelons et les guêpes jaunes dans leurs nids).
- Utilisation à l'intérieur : aérer les sites après le traitement en ouvrant les portes et les fenêtres ou encore en utilisant des ventilateurs au besoin pour faciliter la circulation de l'air.
- Lorsqu'appliqué à l'extérieur: NE PAS appliquer dans des zones de culture d'aliments destinés à la consommation humaine ou animale (p. ex. légumes, fruits, fines herbes). Éviter de pulvériser sur les végétaux et sur les surfaces des structures non ciblées. Nettoyer au jet d'eau toute plante ou surface de structure non ciblée qui entre en contact avec le produit la mousse.
- Lorsqu'appliqué à l'extérieur sur les surfaces extérieures des bâtiments et sur les structures listées: NE PAS traiter le sol, les surfaces gazonnées ou d'autres formes de végétation à proximité des structures.

PREMIERS SOINS : SI EN CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS, Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **SI EN CONTACT AVEC LES YEUX,** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **SI AVALÉ,** Appeler un centre anti-poison ou un médecin

2023-3454

2023-12-21

immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée.

Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Toxique pour les organismes aquatiques. Toxique pour les abeilles. Si le produit doit être appliqué pendant la période de floraison, ne l'appliquer qu'en soirée, lorsque la plupart des abeilles ne sont pas en train de butiner. Pour le traitement des nids d'insectes piqueurs, ce produit sert uniquement à la lutte contre les guêpes jaunes, les frelons et les guêpes. Toxique pour les arthropodes utiles (qui peuvent comprendre des insectes prédateurs et parasitoïdes, des araignées et des acariens). Réduire le plus possible l'exposition des zones non ciblées.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: L'exposition de la peau peut provoquer des sensations transitoires (picotement, brûlure, démangeaison, engourdissement). Les autres symptômes d'exposition peuvent comprendre des effets respiratoires (comme la toux, l'irritation des voies respiratoires ou l'essoufflement), des nausées, des céphalées ou des étourdissements. Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement risque d'entraîner une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE:

NE PAS entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

2023-3454

2023-12-21

ÉLIMINATION: Lorsque le contenant est vide, appuyer sur le bouton pour éliminer toute pression. **NE PAS** perforer ou incinérer. **NE PAS** réutiliser les contenants vides. Jeter avec les ordures ménagères. Les produits non utilisés ou partiellement utilisés doivent être éliminés dans des sites d'élimination des déchets dangereux désignés par la province ou la municipalité.